Commission scolaire
des Patriotes

Service du secrétariat général
et des communications

REVUE DE PRESSE

DU 8 AU 14 JUIN 2019

Le RSEQ Montérégie dévoile ses élèves-athlètes par excellence

LONGUEUIL – Le RSEQ Montérégie a récompensé ses élèves-athlètes et entraîneurs lors de la 30e édition de son Gala d'excellence, présenté le 15 mai, à l'école secondaire Ozias-Leduc de Mont-Saint-Hilaire.

Le Gala du RSEQ Montérégie est l'évènement de fin d'année dirigeant les projecteurs sur des élèves-athlètes passionnés, énergiques et talentueux faisant figure de modèles, de détermination et de persévérance. Cet évènement est aussi l'occasion de saluer l'engagement exceptionnel des entraîneurs et des institutions, qui ne ménagent aucun effort pour accompagner les jeunes dans leur quête d'excellence.

Cette année, plus de 174 dossiers de mise en candidature ont été présentés auprès du comité de sélection par 37 écoles de la région. Il s'agit d'une participation sans précédent des écoles primaires et secondaires de la Montérégie.

Vingt-neuf prix ont été décernés lors de cette soirée qui a rassemblé 400 spectateurs.

Voici les gagnants :

L'élève-athlète des sports inclusifs par excellence Azizi Hamenyimana École secondaire Gérard-Filion, Longueuil

L'élève-athlète des sports inclusifs ayant démontré une persévérance scolaire sportive Tommy De Montigny-Grenier École spécialisée des Remparts, Longueuil

Élève féminine de 6e année ayant le mieux concilié le sport et les études Rafaëlle Brazeau École de Ramezay, Marieville. (Notre photo du haut)

Élève masculin de 6e année ayant le mieux concilié le sport et les études Raphaël Trinchant École Au-Fil-de-l'Eau, Mont-Saint-Hilaire

L'élève-athlète benjamin féminin ayant le mieux concilié le sport et les études Rosemarie Carrier, athlétisme, cross-country École secondaire Marcellin-Champagnat, St-Jean-sur-Richelieu

L'élève-athlète benjamin masculin ayant le mieux concilié le sport et les études Angel Pierre-François, basketball, natation Collège Durocher, St-Lambert

L'élève-athlète cadet féminin ayant le mieux concilié le sport et les études Justine Ratelle, futsal, flag football Collège Durocher, St-Lambert

L'élève-athlète cadet masculin ayant le mieux concilié le sport et les études Mathys Leboeuf, football Collège Charles-Lemoyne

L'élève-athlète juvénile féminin ayant le mieux concilié le sport et les études Éloïse Paradis, cheerleading École secondaire Jacques-Rousseau, Longueuil

L'élève-athlète juvénile masculin ayant le mieux concilié le sport et les études Bogdan Matéi, athlétisme École secondaire André-Laurendeau, St-Hubert

L'élève-athlète féminine de niveau secondaire ayant démontré une persévérance académique et sportive Yasmine Gasmi, basketball École secondaire Gérard-Filion, Longueuil

L'élève-athlète masculin de niveau secondaire ayant démontré une persévérance académique et sportive Carl Kedjy Joseph, futsal, cross-country École secondaire des Timoniers, Ste-Catherine

L'élève-athlète féminine de 5e secondaire ayant le mieux concilié le sport et les études Véronic Boire, athlétisme, cross-country, badminton École secondaire Marcellin-Champagnat, St-Jean-sur-Richelieu

L'élève-athlète masculin de 5e secondaire ayant le mieux concilié le sport et les études Vincent Laplante, golf, football, basketball Collège Charles-Lemoyne, Ste-Catherine

L'élève-athlète benjamin par excellence Renée Roxane Tedga, athlétisme École secondaire Gérard-Filion, Longueuil

L'élève-athlète cadet par excellence Emma Veilleux, athlétisme Heritage Regional High School, St-Hubert

L'élève-athlète juvénile par excellence Isabella Virgona-McGovern Collège Notre-Dame-de-Lourdes, Longueuil

L'entraineur féminin par excellence au niveau secondaire Anik Savard, volleyball École secondaire Arthur-Pigeon, Huntingdon

L'entraineur masculin par excellence au niveau secondaire Carl Rousseau, hockey École secondaire Polybel, Beloeil

L'entraineur féminin par excellence Marie-Ève Bertrand, cheerleading Collège Charles-Lemoyne

L'entraineur masculin par excellence Éric Beaudoin, athlétisme, cross-country Heritage Regional High School, St-Hubert

Équipe par excellence au niveau primaire Les Cougars en athlétisme & cross-country École Sacré-Cœur, Iberville

L'équipe par excellence au niveau secondaire Les Dynamiques en football cadet D2-b Collège Charles-Lemoyne, Ste-Catherine

Équipe féminine D2 par excellence au niveau secondaire Le Noir & Or en cheerleading École secondaire De Mortagne, Boucherville

Équipe masculine D2 par excellence au niveau secondaire L'Impact en basketball benjamin masculin Collège Durocher, St-Lambert

Équipe D1 par excellence au secondaire Le Vortex en basketball juvénile féminin École secondaire Gérard-Filion, Longueuil

Personne ayant le plus contribué au développement des saines habitudes de vie sans son milieu Yves Leduc École secondaire Polybel, Beloeil

L'école primaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu École Au-Fil-de-l'Eau, Mont-Saint-Hilaire

L'école secondaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu Collège Charles-Lemoyne, Ste-Catherine.

Photographie : Gracieuseté

REPORTAGE

Samedi le 7 juin 2019

Émission : Les affaires publiques

Résumé de la présentation des services aux citoyens et aux familles de la CSP tenue le 29 mai 2019

Durée : 10 : 37 sec.

Pour voir la vidéo, cliquez sur l'image

TVR9 a également partagé la publication sur son compte Twitter

Source ID:c1a3351ecd643c218ca35f5a54cdc9ab; App Source:StoryBuilder
Publié le 10 juin 2019 à 07h00 | Mis à jour à 07h11

École dans la forêt: tout le monde dehors!

La classe des élèves de première année de l'école Arc-en-ciel s'est déplacée au parc du Mont-Saint-Bruno une fois par semaine pendant toute l'année scolaire.
PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Marie-Eve Morasse
La Presse

Pendant toute l'année scolaire, beau temps, mauvais temps, les élèves de première année de l'école Arc-en-ciel, de Sainte-Julie, sont sortis chaque semaine pour faire l'école dans le bois. Une initiative des enseignantes Julie Aubé et Geneviève Landry qui a appris aux jeunes à apprendre dehors !

Les mathématiques, les sciences, le français : il n'y a rien qui ne puisse s'enseigner en plein coeur d'un parc national, ont voulu montrer les enseignantes. Dans ce cas-ci, c'est le parc du Mont-Saint-Bruno, situé à quelques minutes d'autobus de l'école primaire, qui a servi de décor à la trentaine de sorties faites par les élèves et leurs enseignantes.

La journée du passage de *La Presse*, c'est l'anniversaire de madame Julie. Avant d'expliquer aux enfants en quoi consiste l'activité du jour, Geneviève Landry installe une banderole entre deux arbres. « Bonne fête », y lit-on.

« C'est de la pollution ! », s'indigne aussitôt un élève. « Est-ce que tu penses qu'on va la laisser ici ? Ben non », rétorque l'enseignante.

L'anniversaire offre l'occasion de faire un peu d'arts plastiques avec ce qu'on trouve dans le bois. La mission : faire un cadeau à madame Julie. Munis de petits contenants, les élèves partent à la recherche de matériel pour leur création. Des cocottes, des branches, des roches, des feuilles, tout est matière à bricoler.

Beau temps, mauvais temps

Pour mener à bien leur projet de classe en plein air, les deux enseignantes sont allées chercher l'an dernier environ 3000 $ de financement, une somme qui sert principalement à payer le transport. Rien n'a été à l'épreuve des jeunes cette année : ni l'hiver ni la pluie ne les ont empêchés de sortir faire l'école dehors.

« On veut que les élèves apprennent autrement », explique Geneviève Landry, enseignante à l'école Arc-en-ciel de Sainte-Julie.
PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

« On veut que les élèves apprennent autrement. J'aurais pu leur demander de ramasser des objets à la maison et de les rapporter en classe, mais ça n'aurait pas été pareil. » - Geneviève Landry, enseignante

Autre élément non négligeable, il n'y a presque pas de conflits à gérer dans le bois, dit-elle.

« Madame Geneviève, viens voir ce qu'on a fait ! », interrompt un garçon. « On a de gros, gros problèmes de comportement avec lui, explique l'enseignante, une fois l'élève reparti en courant. Mais aujourd'hui, l'activité l'intéresse, alors on a zéro problème. Les élèves ont hâte de venir le mercredi. »

Sarah et Arielle se disputent gentiment la propriété de leur création, « une espèce de gâteau » en forme de coeur fait de pommes de pin et de branches d'épinette. « C'est moi qui a eu l'idée », dit l'une. « Non, c'est moi », dit l'autre. Elles trouvent rapidement un terrain d'entente : « C'est un travail d'équipe, qu'on appelle ça. »

Les élèves utilisent du matériel trouvé dans les bois pour créer un cadeau pour l'enseignante Julie Aubé, dont c'est l'anniversaire.
PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Dans la forêt, « madame Julie » et « madame Geneviève » se font constamment interpeller. « Elles sont tellement géniales, c'est de l'or en barres, ces profs-là, dit Isabelle Mallette, directrice adjointe de l'école. Il y a des élèves qui bougent beaucoup dans ces groupes, mais elles réussissent à les contenir et les amènent à se dépasser. » Qui plus est, poursuit-elle, les parents étaient « ébahis et enchantés » par ce projet.

Dans le bois, « c'est mieux »

Les enfants n'ont que de bons mots sur le temps passé en forêt tout au long de l'année scolaire. « On a fait du travail, des bingos et des marches », a retenu Sofia, 7 ans. Et puis, comme le dit Léa-Rose, qui se souvient de la fois où ils ont fait des ordres croissants-décroissants, « c'est mieux de travailler dans le bois ».

« On a fait des activités et nous, on a déjà vu des cerfs », résume pour sa part Alyssa. À ses côtés, Gabriel, 6 ans « parce que je suis le dernier de ma classe à fêter ma fête », s'affaire à mettre la touche finale à un gâteau. « Les branches, c'est du glaçage, la cocotte, c'est une bougie », explique-t-il.

Les enseignantes souhaitent renouveler le projet l'an prochain et utiliser davantage la cour de l'école primaire de Sainte-Julie où elles enseignent. « Si on peut rendre les élèves plus conscients de cet environnement et avoir des retombées sur leur famille, c'est bien. On veut aussi passer le message aux enseignants : sortez dans vos cours d'école », dit Geneviève Landry.

Partager 2,5 K Tweeter

Ad

La liste:-1:liste; la boite:219:box; tpl:html.tpl:file
© La Presse (2018) Inc. Tous droits réservés.

C’est la fête à l’école secondaire De Mortagne

11 juin 2019

9

De Mortagne

Afin de souligner la fin des classes, le département de loisirs de l’école secondaire De Mortagne à Boucherville a organisé le 6 juin dernier une magnifique fête de fin d’année.

Ce fut un grand succès grâce à l’offre alimentaire, aux jeux, à la prestation musicale des intervenants de l’école et à la belle participation des élèves. De plus, le soleil et le plaisir étaient au rendez-vous.

Un grand merci à tout le personnel de l’école pour sa contribution au succès de cette belle journée!

Une nouvelle tradition est née à l’école secondaire De Mortagne!

© Commission scolaire des Patriotes 2019

Belle initiative des élèves de 6e année de l'école *Antoine-Girouard*

L'initiative de trois élèves de 6e année a donné lieu à un spectacle de talents au service de garde de l'école Antoine-Girouard le 30 mai dernier. Victoria B. Ethier, Clara Lemay et Mathilde Pouliot, accompagnées de Sophie Préfontaine, éducatrice au service de garde, ont organisé un spectacle varié exploitant les talents des élèves : chant, danse, gymnastique, humour, magie, etc. Beaucoup de parents se sont déplacés pour venir voir ce spectacle amateur et applaudir les élèves! 75 minutes avec quelques imprévus, mais qui ont suscité beaucoup d'émotion, de grands sourires et une grande fierté de la part de l'équipe du service de garde. Bravo!

VOTRE MÉDIA HYPERLOCAL INDÉPENDANT
Le Contrecourant.com
Calixa-Lavallée - Contrecœur - Saint-Antoine - Saint-Roch - Verchères

L'Adosphère – Maison des Jeunes de Verchères

Salon du livre sans tabou à Verchères

La Voie Lettrée, le coin lecture de l'Adosphère – Maison des Jeunes de Verchères, accueillera le samedi 15 juin prochain un mini-salon du livre pour les adolescents de la région.

Ce salon, auquel la population en général est également conviée, aura pour thématique la collection Tabou, collection de romans s'adressant particulièrement aux adolescents. 3 auteurs seront d'ailleurs sur place pour parler de leurs écrits, de la profession d'écrivain et, bien évidemment, des tous les enjeux jeunesse dont traitent la collection, avec sensibilité et surtout, sans tabou. Une animation spéciale vous attend également au cours de l'événement. Une librairie mobile sera sur place si vous souhaitez vous procurer certains livres de la collection (prévoir $) et les auteurs pourront évidemment vous dédicacer leur roman!

Vous êtes donc invités, entre 11h et 14h, à venir rencontrer à la Maison des Jeunes de Verchères :

- Stéphanie Perron (Corde raide)
- Emmanuel Lauzon (ToxiK, TAGuée, La rage de vivre)

- Samuel Champagne (Éloi, Garçon manqué, Recrue)

Cet événement s'inscrit dans le cadre du projet « Le Coin Lecture des Jeunes » visant à promouvoir la lecture chez les jeunes ainsi que l'aménagement d'un coin lecture dans chacune des 11 maisons de jeunes du territoire de la Commission Scolaire des Patriotes participantes.

Un merci tout spécial aux Éditions De Mortagne qui ont accepté avec enthousiasme de se joindre à ce bel événement!

Prendre note qu'un quiz littéraire à la saveur « génies en herbe », affrontant les maisons de jeunes participantes, clôturera le salon!

Nous vous espérons donc en grand nombre!

Un rendez-vous à ne pas manquer!

L'événement sur Facebook.

Votre caisse est fière de vous présenter son implication dans la communauté, reflet des attentes que vous nous avez exprimées

Santé et saines habitudes de vie : Club de cyclistes les Forts de l'école secondaire de Chambly

Protection de la jeunesse

Le signal d'alarme sonne à l'école

Figures de proue dans le développement de l'enfant, les professionnels du réseau scolaire sont, la plupart du temps, la première ligne d'intervention, décelant toute défaillance potentiellement nuisible.

Un texte de **Jean-Christophe Noël**

L'école joue un rôle déterminant quant à la sécurité des enfants. (Photo : archives)

Le drame inhumain de la fillette de Granby et la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse ravivent cette plaie qui ne guérit jamais véritablement quand un cas de maltraitance infantile refait surface.

L'enfant passe la majeure partie de sa vie dans un établissement scolaire. La sécurité de celui-ci est remise entre les mains de divers intervenants qui sont en première ligne de front. Chaque année, des enseignants, des éducateurs spécialisés, des orthopédagogues, des psychologues, des psychoéducateurs et autres placent des signalements auprès des diverses directions de la protection de la jeunesse (DPJ).

Signalement

« Dès que tu as un doute que la sécurité ou la santé de l'élève sont compromises, tu appelles. Dans le pire des cas, ce sera l'occasion de prendre de l'information, mais il ne faut pas hésiter », énonce une éducatrice spécialisée de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) qui a préféré s'exprimer sous le couvert de l'anonymat.

Psychologue à la CSP depuis près de trois décennies, Mario Charest renchérit : « Il y a toutes sortes de signalements. Que ce soit pour des raisons d'abandon, de négligence, de mauvais traitements psychologiques, d'abus sexuel, d'abus physique ou que l'enfant présente un trouble de comportement, le mot d'ordre est de signaler. »

Processus

Quand un membre du personnel place un signalement, le dossier est pris en charge par la DPJ. Selon l'évaluation qu'elle en fait, le temps d'action diffère. « La DPJ nous rappelle assez rapidement pour nous dire si le signalement est retenu ou pas. L'action prise par la suite peut prendre jusqu'à un mois, selon l'importance jugée par l'intervenant en charge. Si l'enfant est clairement en danger, c'est habituellement rapide », ajoute l'éducatrice spécialisée.

« Dès que tu as un doute que la sécurité ou la santé de l'élève sont compromises, tu appelles. » - Éducatrice spécialisée

Faire le signalement n'est qu'une portion de la démarche. Sur le terrain, la réalité se poursuit. « Il y a plusieurs stratégies à adopter entre-temps; tout dépend du cas. On doit continuer à contribuer positivement au quotidien de l'enfant. Parfois, on lui apporte de la nourriture ou des vêtements. On essaie également de mobiliser les parents et de proposer les services qui s'offrent à eux. Souvent, il y a en amont des actions faites en ce sens. On porte une attention particulière à l'enfant, on échange, on fait évacuer son trop-plein. On utilise également tous les services professionnels accessibles selon les besoins », décrit l'éducatrice spécialisée, qui a dû faire plusieurs signalements au fil de ses multiples années de service.

Signalement vain

À travers cette masse de signalements, qui sont annuellement en hausse de 10 %, certains ne sont pas retenus. « Il est arrivé que nous fassions le signalement de cas qui nous semblaient évidents, mais qui n'ont pas été retenus. C'est un sentiment d'impuissance qui nous envahit à l'endroit d'un jeune en détresse, même si je sais que le tri n'est pas chose facile », confie Mario Charest. « Ce qu'il faut savoir, c'est que l'on peut procéder à un deuxième, voire un troisième signalement. Il ne faut pas arrêter si on a la conviction que c'est la chose à faire », ajoute-t-il.

L'éducatrice spécialisée et Mario Charest mettent tous deux l'accent sur l'importance du signalement et de ne pas le considérer de façon bénigne. « Tu ne sais pas si d'autres que toi ont signalé auparavant un cas en particulier. Parfois, un voisin ou un membre de l'entourage de l'enfant peuvent avoir fait un signalement et c'est le signalement de plus que tu places qui peut faire la différence. »

Plusieurs partenaires

Comme le veut l'adage africain « Il faut tout un village pour élever un enfant », il en va de même pour aider un enfant. Les commissions scolaires travaillent étroitement avec différentes instances. Autour de la table de concertation, les intervenants en santé, les policiers et la DPJ s'unissent afin d'optimiser l'efficacité de leurs efforts. En ce sens, l'éducatrice spécialisée conclut : « Il faut persévérer à mieux outiller les différents intervenants. Il faut bonifier les liens et renforcer le travail en commun. Nous avons accès à de la formation, mais ça appartient beaucoup à chacun d'aller chercher l'information et les outils dont il a besoin. »

École secondaire de Chambly

Champions canadiens de robotique

Le 31 mai, au Taz de Montréal, l'école secondaire de Chambly a consolidé sa dynastie au chapitre de la robotique lors de la finale nationale Zone01/WRO.

Un texte de **Jean-Christophe Noël**

Amassant un total record de douze médailles, dont sept d'or, l'école enverra une fois de plus une délégation représenter le Canada à la grande finale internationale. Cette fois, c'est vers la Hongrie que les enseignants Emmanuel Nadeau-Ethier et Hugo Marois s'envoleront, accompagnés des étudiants Jacob Gagnon et Félix Martel. Enfilant à leur cou la médaille d'or attribuée au défi WRO – Éclairage intelligent (13-15 ans), les deux étudiants défendront côte à côte l'honneur du pays. Chaque année, c'est plus de 50 nations et près de 20 000 équipes qui tentent de se qualifier pour représenter leur pays à la finale internationale.

Défis impressionnants

Se démarquant une fois de plus, l'école secondaire a fait écarquiller les yeux lors de la qualification nationale. Sous la thématique Défis Robot 911, ce sont vingt-sept élèves de l'école secondaire qui y ont participé. Ces derniers ont présenté aux juges et aux arbitres pas moins de seize robots au sein de onze défis. « Le défi La grande échelle était excessivement difficile. Non seulement nous avons gagné l'or dans le niveau blanc et le niveau noir (plus difficile), mais nous avons obtenu un score parfait », exprime fièrement Emmanuel Nadeau-Ethier, mentor des projets de robotique depuis de nombreuses années à l'école.

4

C'est le nombre de fois que l'école secondaire de Chambly a représenté le Canada au cours des six dernières années.

Financement

De tels déplacements exigent des dépenses. L'étape du financement en est une cruciale dans le processus. « Nous allons entamer les campagnes de financement. Nous apporterons les canettes au Métro, nous emballerons au Maxi, nous ferons notre vente de garage, nous offrirons de la visibilité à différents commerces », énumère M. Nadeau-Ethier.

« Nous recevons également un peu d'aide provenant des paliers fédéral et provincial. Je dois dire que chaque fois, nous avons droit à une certaine contribution provenant des deux instances », ajoute l'enseignant en sciences.

Entre-temps, les élèves ajustent et perfectionnent leurs robots dans le but d'être fin prêts quand viendra le temps de solutionner les défis auxquels ils seront confrontés sur l'impressionnante scène internationale.

De gauche à droite : Hugo Marois, Jacob Gagnon, Félix Martel et Emmanuel Nadeau-Ethier.

(Photo : courtoisie)

DÉTAIL DES 12 MÉDAILLES REMPORTÉES :

Trophée Zone 01 – École de l'Année (pour une cinquième année consécutive)

Défi 3e Alarme - Niveau Blanc

Médaille d'or – Samuel Gignac et Mohamed Amine Tahiri

Médaille de bronze – Morgane Hazel et Félix-Antoine Roberto

Défi 3e Alarme - Niveau Noir

Médaille d'or – Simon Giroux et Thomas Picard

Médaille de bronze – Malick Konaté et Dylan Sylvestre

Défi La Grande Échelle - Niveau Blanc

Médaille d'or – Mathis Rioux

Défi La Grande Échelle - Niveau Noir

Médaille d'or – Benoit Paquette et Laurent Tremblay

Défi HockeyBot

Médaille d'or – Alexis Godin-Carrier et Loïck Labbé-Morneau

Médaille d'argent – Alexandro Ianni et Yoan Rodrigue

Défi HockeyBot – Concours d'habiletés autonomes

Médaille d'or – Alexandro Ianni et Yoan Rodrigue

Défi Formule 1 – Autonome Lent

Médaille d'argent – Simon Blanchet

Médaille de bronze : Samuel Gignac et Mohamed Amine Tahiri

Défi WRO – Éclairage intelligent (13-15 ans)

Médaille d'or – Jacob Gagnon et Félix Martel

Qualification pour la finale internationale en Hongrie en novembre 2019

Le signal d’alarme sonne à l’école

Le 12 juin 2019 — *Modifié à 12 h 13 min le 12 juin 2019*

Par Jean-Christophe Noël

L’école joue un rôle déterminant quant à la sécurité des enfants. *(Photo : archives)*

Figures de proue dans le développement de l’enfant, les professionnels du réseau scolaire sont la plupart du temps la première ligne d’intervention, décelant toute défaillance potentiellement nuisible.

Le drame inhumain de la llette de Granby et la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse ravivent cette plaie qui ne guérit jamais véritablement quand un cas de maltraitance infantile refait surface.

L’enfant passe la majeure partie de sa vie dans un établissement scolaire. La sécurité de celui-ci est remise entre les mains de divers intervenants qui sont en première ligne de front. Chaque année, des enseignants, des éducateurs spécialisés, des orthopédagogues, des psychologues, des psychoéducateurs et autres placent des signalements auprès des diverses directions de

la protection de la jeunesse (DPJ).

Signalement

« Dès que tu as un doute que la sécurité ou la santé de l'élève sont compromises, tu appelles. Dans le pire des cas, ce sera l'occasion de prendre de l'information, mais il ne faut pas hésiter », énonce une éducatrice spécialisée de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), qui a préféré s'exprimer sous le couvert de l'anonymat.

Psychologue à la CSP depuis près de trois décennies, Mario Charest renchérit : « Il y a toutes sortes de signalements. Que ce soit pour des raisons d'abandon, de négligence, de mauvais traitements psychologiques, d'abus sexuel, d'abus physique ou que l'enfant présente un trouble de comportement, le mot d'ordre est de signaler. »

Processus

Quand un membre du personnel place un signalement, le dossier est pris en charge par la DPJ. Selon l'évaluation qu'elle en fait, le temps d'action diffère. « La DPJ nous rappelle assez rapidement pour nous dire si le signalement est retenu ou pas. L'action prise par la suite peut prendre jusqu'à un mois, selon l'importance jugée par l'intervenant en charge. Si l'enfant est clairement en danger, c'est habituellement rapide », ajoute l'éducatrice spécialisée.

> **« Dès que tu as un doute que la sécurité ou la santé de l'élève sont compromises, tu appelles. »**
> **– Éducatrice spécialisée**

Faire le signalement n'est qu'une portion de la démarche. Sur le terrain, la réalité se poursuit. « Il y a plusieurs stratégies à adopter entre-temps; tout dépend du cas. On doit continuer à contribuer positivement au quotidien de l'enfant. Parfois, on lui apporte de la nourriture ou des vêtements. On essaie également de mobiliser les parents et de proposer les services offerts. Souvent, il y avait en amont des actions faites en ce sens. On porte une attention particulière à l'enfant, on échange, on fait évacuer son trop-plein. On utilise également tous les services professionnels accessibles selon les besoins », décrit l'éducatrice spécialisée, qui a dû faire plusieurs signalements au fil de ses multiples années de service.

Signalement vain

À travers cette masse de signalements, qui sont annuellement en hausse de 10 %, certains ne sont pas retenus. « Il est arrivé que nous fassions le signalement de cas qui nous semblaient évidents, mais qui n'ont pas été retenus. C'est un sentiment d'impuissance qui nous envahit à l'endroit d'un jeune en détresse, même si je sais que le tri n'est pas chose facile », con e Mario Charest. « Ce qu'il faut savoir, c'est que l'on peut procéder à un deuxième, voire un troisième signalement. Il ne faut pas arrêter si on a la conviction que c'est la chose à faire », ajoute-t-il.

L'éducatrice spécialisée et Mario Charest mettent tous deux l'accent sur l'importance du signalement et de ne pas le considérer de façon bénigne. « Tu ne sais pas si d'autres que toi ont signalé auparavant un cas en particulier. Parfois, un voisin ou un membre de l'entourage de l'enfant peuvent avoir fait un signalement et c'est le signalement de plus que tu places qui peut faire la différence. »

Plusieurs partenaires

Comme le veut l'adage africain « Il faut tout un village pour élever un enfant », il en va de même pour aider un enfant. Les commissions scolaires travaillent étroitement avec différentes instances. Autour de la table de concertation, les intervenants en santé, les policiers et la DPJ s'unissent a n d'optimiser l'ef cacité de leurs efforts. En ce sens, l'éducatrice spécialisée conclut : « Il faut persévérer à mieux outiller les différents intervenants. Il faut boni er les liens et renforcer le travail en commun. Nous avons accès à de la formation, mais ça appartient beaucoup à chacun d'aller chercher l'information et les outils dont il a besoin. »

Commission scolaire des Patriotes

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes a adopté, lors de sa séance du 4 juin 2019, le règlement suivant :

« **Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs** »

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville,
ce 5 juin 2019.

Catherine Houpert,
Secrétaire générale

1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville QC J3V 3R3 450 441-2919 450 441-0838
csp.ca

1221006695-120619

Protection de la jeunesse

Le signal d'alarme sonne à l'école

Figures de proue dans le développement de l'enfant, les professionnels du réseau scolaire sont la plupart du temps la première ligne d'intervention, décelant toute défaillance potentiellement nuisible.

Un texte de **Jean-Christophe Noël**

Le drame inhumain de la fillette de Granby et la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse ravivent cette plaie qui ne guérit jamais véritablement quand un cas de maltraitance infantile refait surface.

L'enfant passe la majeure partie de sa vie dans un établissement scolaire. La sécurité de celui-ci est remise entre les mains de divers intervenants qui sont en première ligne de front. Chaque année, des enseignants, des éducateurs spécialisés, des orthopédagogues, des psychologues, des psychoéducateurs et autres placent des signalements auprès des diverses directions de la protection de la jeunesse (DPJ).

L'école joue un rôle déterminant quant à la sécurité des enfants. (Photo : archives)

« Dès que tu as un doute que la sécurité ou la santé de l'élève sont compromises, tu appelles. »
- Éducatrice spécialisée

SIGNALEMENT

« Dès que tu as un doute que la sécurité ou la santé de l'élève sont compromises, tu appelles. Dans le pire des cas, ce sera l'occasion de prendre de l'information, mais il ne faut pas hésiter », énonce une éducatrice spécialisée de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), qui a préféré s'exprimer sous le couvert de l'anonymat.

Psychologue à la CSP depuis près de trois décennies, Mario Charest renchérit : « Il y a toutes sortes de signalements. Que ce soit pour des raisons d'abandon, de négligence, de mauvais traitements psychologiques, de sévices sexuels, de maltraitance ou que l'enfant présente un trouble de comportement, le mot d'ordre est de signaler. »

PROCESSUS

Quand un membre du personnel place un signalement, le dossier est pris en charge par la DPJ. Selon l'évaluation qu'elle en fait, le temps d'action diffère. « La DPJ nous rappelle assez rapidement pour nous dire si le signalement est retenu ou pas. L'action prise par la suite peut prendre jusqu'à un mois, selon l'importance jugée par l'intervenant responsable. Si l'enfant est clairement en danger, c'est habituellement rapide », ajoute l'éducatrice spécialisée.

Faire le signalement n'est qu'une portion de la démarche. Sur le terrain, la réalité se poursuit. « Il y a plusieurs stratégies à adopter entretemps; tout dépend du cas. On doit continuer à contribuer positivement au quotidien de l'enfant. Parfois, on lui apporte de la nourriture ou des vêtements. On essaie également de mobiliser les parents et de proposer les services offerts. Souvent, il y avait en amont des actions faites en ce sens. On porte une attention particulière à l'enfant, on échange, on fait évacuer son trop-plein. On utilise également tous les services professionnels accessibles selon les besoins », décrit l'éducatrice spécialisée, qui a dû faire plusieurs signalements au fil de ses multiples années de service.

SIGNALEMENT VAIN

À travers cette masse de signalements, qui sont annuellement en hausse de 10 %, certains ne sont pas retenus. « Il est arrivé que nous fassions le signalement de cas qui nous semblaient évidents, mais qui n'ont pas été retenus. C'est un sentiment d'impuissance qui nous envahit à l'endroit d'un jeune en détresse, même si je sais que le tri n'est pas chose facile », confie Mario Charest. « Ce qu'il faut savoir, c'est que l'on peut procéder à un deuxième, voire un troisième signalement. Il ne faut pas arrêter si on a la conviction que c'est la chose à faire », ajoute-t-il.

L'éducatrice spécialisée et Mario Charest mettent tous deux l'accent sur l'importance du signalement et de ne pas le considérer de façon bénigne. « Tu ne sais pas si d'autres que toi ont signalé auparavant un cas en particulier. Parfois, un voisin ou un membre de l'entourage de l'enfant peuvent avoir fait un signalement et c'est le signalement de plus que tu places qui peut faire la différence. »

PLUSIEURS PARTENAIRES

Comme le veut l'adage africain « Il faut tout un village pour élever un enfant », il en va de même pour aider un enfant. Les commissions scolaires travaillent étroitement avec différentes instances. Autour de la table de concertation, les intervenants en santé, les policiers et la DPJ s'unissent afin d'optimiser l'efficacité de leurs efforts. En ce sens, l'éducatrice spécialisée conclut : « Il faut persévérer à mieux outiller les différents intervenants. Il faut bonifier les liens et renforcer le travail en commun. Nous avons accès à de la formation, mais ça appartient beaucoup à chacun d'aller chercher l'information et les outils dont il a besoin. »

SPORTS et LOISIRS

Gabrielle Frappier

Un modèle d'admiration

Le 3 juin dernier, au Centre civique Bernard-Gagnon, la patineuse artistique Gabrielle Frappier signait le *Livre d'Or* de la Ville de Saint-Basile.

un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

Le conseil municipal a souligné l'engagement bénévole et la contribution au mieux-être de la communauté de 6 Grandbasilois, le 3 juin dernier. Parmi les citoyens honorés au Gala Esprit sportif de la Rive-Sud, notons la jeune patineuse artistique Gabrielle Frappier, pour son implication et son partage de valeurs positives telles que la loyauté et l'altruisme tout au long de la 54e Finale des Jeux du Québec. Cette reconnaissance permet de souligner son cheminement et ses accomplissements, un exemple pour la jeunesse.

« À 14 ans, je suis au début de l'adolescence... C'est comme si mon passé et ma jeunesse étaient archivés dans ces pages. » - Gabrielle Frappier

La jeune Gabrielle Frappier signe le *Livre d'Or* de la Ville. (Photo : courtoisie)

En entrevue avec *Les Versants*, Gabrielle Frappier se dit très heureuse de constater que ses efforts sont remarqués : « Pour moi, c'est le résultat de tous mes efforts qui ont porté leurs fruits. Ça me donne le goût de continuer d'avancer dans mon sport, puisque mon travail est observé. »

En tant qu'athlète de la Rive-Sud (Montréal), Gabrielle Frappier a représenté sa région lors de la plus récente Finale des Jeux du Québec d'hiver. C'était en mars dernier, à Québec. Or, même si elle n'a pas décroché de médaille, l'adolescente de 14 ans a tout de même offert la meilleure performance pour l'équipe Rive-Sud dans la catégorie juvénile dames. Elle a aussi récolté le Prix de l'esprit sportif, distribué par sa délégation en patinage artistique. Ce fut aussi le cas de la judoka Rosé Bolté, aussi de Saint-Basile-le-Grand, après de l'obtention d'une médaille de bronze. Elle a aussi été honorée par la Ville, au même titre que Gabrielle.

AU TOUR DE LA VILLE DE L'HONORER

C'est à la suite de ce meilleur esprit sportif que la Municipalité a décidé de rendre hommage à Gabrielle Frappier. Elle raconte que c'est la première fois qu'on lui rend hommage à un si haut niveau. Elle a entre autres signé le *Livre d'Or* de la Ville de Saint-Basile-le-Grand. « J'ai vécu une très belle expérience. À 14 ans, je suis au début de l'adolescence... C'est comme si mon passé et ma jeunesse étaient archivés dans ces pages. C'est quelque chose d'extraordinaire! »

Toute la famille était présente pour assister à ce moment commémorant ses exploits.

UN PAPA FIER

« Ma fille a reçu une reconnaissance au civil pour un accomplissement sportif. Pour moi, c'est quelque chose d'extraordinaire! » mentionne son père, Jacques Frappier, aussi en entrevue avec *Les Versants*. Au téléphone, on ressent sa fierté. Il poursuit : « Cet honneur rejoint nos valeurs familiales de bons gagnants, mais aussi de bons participants. »

M. Frappier se dit heureux d'avoir pu partager ce moment privilégié avec sa fille et le reste de sa famille, dont la petite sœur de Gabrielle, de deux ans sa cadette. « Elle patine aussi, alors elle était très contente pour sa grande sœur; ça se voyait! Elle était comme en admiration; Gabrielle devient encore plus un exemple à suivre. C'était beau de voir ça! » d'exprimer le père, qui s'est montré surpris de l'invitation municipale à la cérémonie. « J'avoue qu'on ne s'y attendait pas! »

UN MODÈLE D'ADMIRATION

Gabrielle Frappier a donné ses premiers coups de patin sur la surface glacée à l'âge de 4 ans. Aujourd'hui, sa petite sœur suit ses traces de lames sur la patinoire. « J'aime ça, admet Gabrielle, qui passera dès la saison prochaine en catégorie prénovice. Ma sœur est toujours là, à m'observer. Ça me rappelle que je ne peux pas faire n'importe quoi. En même temps, elle voit que les efforts peuvent mener quelque part; ça lui permet de réaliser que rien n'est impossible. »

Étudiante de 2e secondaire à l'École De Mortagne, à Boucherville, Gabrielle Frappier est en sport-études afin d'améliorer son patin. « Je termine mes cours à midi, et ensuite je m'entraîne durant l'après-midi. J'adore la sensation d'être sur la glace! »

Une formule qui semble fonctionner : l'adolescente a obtenu une mention pour une moyenne de 85 % dans 5 matières scolaires : la géographie, l'histoire, les sciences, l'éducation physique de même que l'éthique et culture religieuse.

La cour de l'école Au-Fil-de-l'Eau pourrait être agrandie

La Commission scolaire des Patriotes (CSP) envisage d'agrandir la cour de l'école Au-Fil-de-l'Eau à Mont-Saint-Hilaire grâce à une opportunité d'acheter un terrain.

Le propriétaire d'un bâtiment voisin à l'établissement scolaire a approché la CSP pour lui vendre son immeuble. La CSP y a vu l'opportunité d'agrandir la cour d'école et d'améliorer la circulation autour de l'école. Le tout a été discuté en séance du conseil des commissaires le 4 juin.

Pour le moment, la CSP et le propriétaire demeurent à l'étape de négociations. On ne connaît donc pas les détails touchant le prix ni concernant un échéancier. ■

Photothèque | L'Œil Régional ©

OPINION

Prévoir

VINCENT
Guilbault
vguilbault@oeilregional.com

En 2012, sur le terrain encore sablonneux de l'école fraichement bâtie, la mairesse de Belœil Diane Lavoie faisait le constat suivant : l'école au Cœur-des-Monts, située à l'extrémité des Bourgs de la Capitale, sur la nouvelle rue Paul-Perrault, semble isolée. Mais les terres qui entourent le bâtiment seraient bientôt occupées par des développements résidentiels à haute densité, des bâtiments industriels légers et des commerces : « Il y aura des développements importants dans ce secteur, de l'école jusqu'à l'intersection de la Saint-Jean-Baptiste et de l'autoroute 20 », disait-elle. Elle aura vu juste. Très, très juste.

La directrice de l'école, Catherine Pedneault, disait ceci : « Nous avons une école jeune, qui va vieillir en même temps que ses premiers élèves. L'école a une capacité de 500 élèves, il y aura des nouvelles classes chaque année. » Elle disait aussi juste. Oui, très, très juste.

Tellement juste que cinq plus tard, l'école atteignait sa capacité d'accueil maximum. On a dû « agrandir par l'intérieur », nous dit-on. Lire ici « sacrifier les locaux de musique et d'informatique ». Sept ans après l'ouverture de l'école, on doit refuser les élèves et les envoyer ailleurs.

Prenons une pause; aucun élève ne sera laissé de côté. Le drame n'est pas là. Le drame, c'est que l'école est déjà pleine après seulement sept ans et que des jeunes étudieront hors de leur quartier. Oui, ils s'adapteront à leur prochaine école, à ce léger déracinement; ont-ils le choix?

Des changements dans la routine familiale, dit-on. Non, c'est plus que ça. C'est de ne pas aller à la même école que son voisin. C'est d'avoir un stress de plus pour l'élève ou le parent. Pas un gros, un petit. Mais un petit récurant, chaque matin, chaque soir.

C'est devoir entendre les mêmes renvois de balles entre une commission scolaire et le ministère de l'Éducation. La Commission scolaire des Patriotes (CSP) qui dit ne pas avoir de prévisions précises du nombre d'enfants de la part du ministère. Le ministère qui fournit des directives en se basant sur les chiffres de la commission scolaire.

Certes, il faut tenir en compte la réalité lorsqu'on construit une école. Certes, il est difficile de prévoir le nombre de familles qui s'installeront dans un quartier en plein essor. Certes, il faut tenir en compte les autres écoles de la région. Mais peut-on tout de même viser un peu plus haut?

Je citais la semaine dernière dans cette même page qu'il m'était difficile de reconnaître Belœil tellement elle se développait « de l'intérieur ». Cette transformation urbaine ne s'est pas amorcée l'année dernière. Au début de la décennie, un fin urbanisme aurait sûrement prévu ou à tout le moins anticipé cette tendance. Pour éviter une situation embarrassante comme celle dans laquelle nous nous trouvons, où le développement résidentiel est tellement florissant que la Ville nage dans les surplus, mais où elle doit expatrier ses enfants dans les écoles de McMasterville ou Saint-Mathieu-de-Belœil.

Je ne cherche pas de coupable; peut-être Belœil croît-elle trop rapidement; peut-être les prévisions n'auraient pas pu être plus précises; peut-être, peut-être, peut-être. Je sais juste une chose : si j'emménageais dans les Bourgs de la Capitale et qu'on me disait que mon enfant devait changer de ville pour aller à l'école, je serais en… Je ne sais pas trop, choisissez le mot. ■

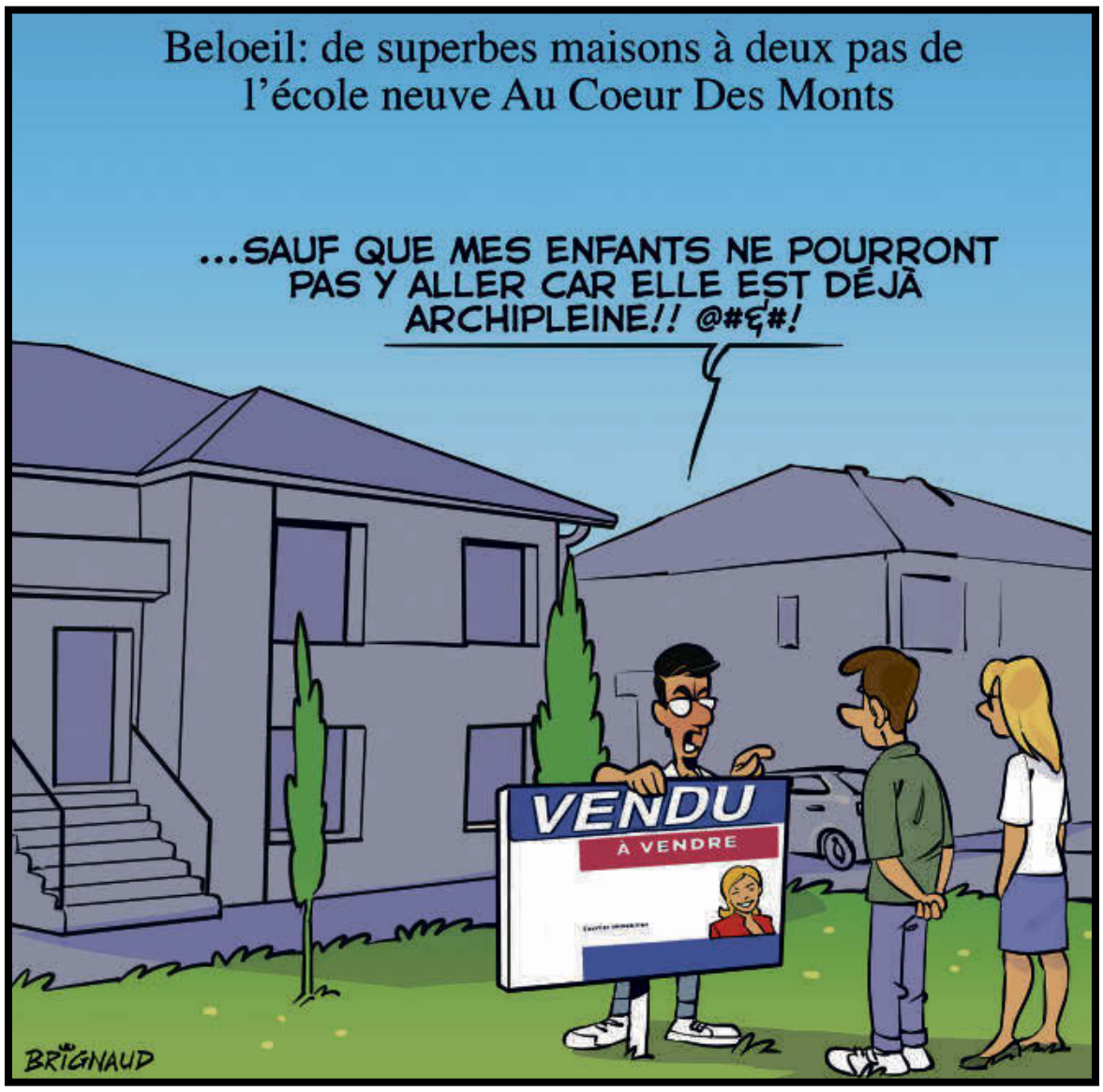

MERCREDI 12 JUIN 2019 Fondé en 1970 49e année, no 20 48 pages

oeilregional.com

L'Œil RÉGIONAL

Le journal de la Vallée du Richelieu

L'école au Cœur-des-Monts déborde

Aussitôt construite, aussitôt remplie

P.3

Photothèque | L'Oeil Régional©

Sept ans après son ouverture

L'école au Cœur-des-Monts déborde

Sarah-Eve Charland | L'Oeil Régional

Alors qu'elle a ouvert ses portes à l'automne 2012, l'école au Cœur-des-Monts est déjà pleine depuis deux ans. La Commission scolaire des Patriotes (CSP) devra même déplacer une cinquantaine d'élèves vers d'autres écoles à la prochaine rentrée scolaire.

En 2017-2018, les 24 locaux de l'école étaient occupés. Pour l'année en cours, la CSP a enregistré une hausse de 75 inscriptions. Elle a dû convertir en classe des locaux utilisés pour d'autres fonctions, comme les locaux de musique et d'informatique. On retrouve donc actuellement 27 locaux, tous occupés. Pour l'année prochaine, la CSP constate une augmentation de 52 élèves. Il y aura donc des transferts vers d'autres écoles primaires.

« Il faut savoir que c'est la même commission scolaire. On a un fonctionnement semblable. On s'assure que ce transfert se fasse le plus harmonieusement possible. Il y a des visites organisées dans la nouvelle école. Ça peut être déstabilisant, mais les enfants s'adaptent rapidement. Mais effectivement, cela fait un changement dans la routine familiale quand on change d'endroit », reconnaît la présidente de la CSP, Hélène Roberge.

Une hausse constante des élèves

En 2012-2013, l'école accueillait 284 élèves, ce qui correspondait à un peu plus de la moitié de la capacité des locaux. Moins de cinq ans après l'ouverture de l'école, la CSP voit son plan de répartition devenir désuet. L'organisation explique qu'elle a fait des demandes pour la construction de cette école pendant plusieurs années avant d'avoir l'autorisation. Les plans de cette école ont été élaborés selon les données d'enfants du secteur de 2010-2011.

« Quand on l'a ouverte et qu'on a fait le plan de répartition qui s'applique encore aujourd'hui, on a tenu compte qu'il y avait des projets en construction immobilière. On n'a jamais l'assurance qu'il va y avoir des enfants, ni combien il va y en avoir, parce qu'on ne sait pas quel genre de familles va s'installer dans le secteur. Les enfants à venir, le ministère ne les a pas dans leurs données. On doit justifier nos demandes à partir d'enfants existants », mentionne la présidente.

Le relationniste du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Bryan St-Louis, reconnaît qu'il est difficile de tout prévoir lorsqu'on développe ce genre de projet.

« Les projets sont développés en fonction des prévisions d'effectif. La commission scolaire, quand elle nous présente un projet de construction d'école, nous donne des chiffres qui illustrent de quelle façon elle croit que l'école sera occupée. Ce sont des prévisions. Il y a toujours un côté qu'on ne peut pas prévoir. Parfois, ça arrive qu'un développement démographique dans un secteur excède les prévisions qui ont été faites. À ce moment-là, c'est à la commission scolaire de se réajuster », souligne-t-il.

Les projets sont choisis selon le principe « si la tendance se maintient », ajoute M. St-Louis. C'est-à-dire que le ministère projette dans l'avenir les tendances observées lors des dernières années. Pour ce faire, les prévisions prennent compte des entrées en maternelle et les taux de passage. Cette dernière donnée comprend entre autres les développements domiciliaires et les flux migratoires.

L'école au Cœur-des-Monts a été inaugurée en grande pompe à l'automne 2012.
Photothèque | L'Œil Régional ©

Un plan de répartition à revoir

La CSP a formé un comité qui révisera le plan de répartition pour l'année 2020-2021. Elle estime connaître une autre augmentation d'élèves ce qui l'obligera à transférer des élèves vers les autres écoles de Belœil, McMasterville et Saint-Mathieu-de-Belœil. Les écoles Saint-Mathieu, Jolivent, Le Petit-Bonheur, Le Tournesol, La Farandole et au Cœur-des-Monts seront analysées.

« Il y a de la place pour tous les élèves. Ce n'est pas inquiétant. On a l'obligation de réviser le plan de répartition pour équilibrer les écoles [en ce moment] », ajoute Mme Roberge.

Le plan de répartition devrait être prêt en février 2020, au moment des inscriptions. La période de consultation commencera le 23 septembre. Une soirée d'information se tiendra le 7 octobre. Le 28 octobre, la CSP accueillera les parents concernés à une audience publique.

Pas de demande d'agrandissement

Il n'y a donc pas de demande d'agrandissement ou de construction d'école sur la table présentement. Afin de justifier de telles demandes, la commission scolaire doit faire face à un manque d'au moins 125 places dans un rayon de 20 km.

« Tant qu'il y a de la place ailleurs, pour le ministère, il n'y aura pas d'agrandissement ou de nouvelles écoles. Comme contribuable, on peut comprendre ça. Si on construit à chaque fois une école, mais que dans deux ans elle n'est pas occupée, ça coûte cher pour rien. […] On voit que dans le secteur ça augmente au cours des deux ou trois prochaines années. Après, ça commence à diminuer. Le ministère, avant de nous donner des sommes, doit s'assurer que le besoin tient dans le temps », poursuit Mme Roberge.

Elle ajoute que les écoles du secteur ont encore suffisamment d'espace pour accueillir les élèves du secteur au moins jusqu'en 2023-2024. « Ces chiffres-là évoluent. Avec l'arrivée des nouvelles maisons, on réajuste. […] Soyez assurés qu'on suit de près ces chiffres-là pour s'assurer qu'il y aura de la place pour tous les élèves. » ■

sommaire

Actualité 3
Opinion 8
Automobiles 26
Immobilier 27
Communautaire 28
Culture 32
Toujours Déro 36
Jeux 37
Cartes professionnelles 38
Petites annonces 39
Horoscope 40
Carrière et professions 41
Avis légaux 44
Nécrologie 45
Sports 46

Au-Fil-de-l'Eau, l'école primaire par excellence

L'école Au-Fil-de-l'Eau de Mont-Saint-Hilaire a été nommée l'école primaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu lors du Gala du RSEQ, présenté le 31 mai dernier, à Québec.

La vague orange de l'école Au-Fil-de-l'Eau a fait des vagues cette année avec un taux de participation de près de 80 % aux activités du sport étudiant. L'équipe-école a continué de bonifier son offre de services en matière d'activités physiques et sportives. Le programme Option-sport s'est étendu de la 3e à la 6e année; le nombre de minutes d'éducation physique et à la santé a été revu à la hausse et les investissements dans les équipements sportifs ont été reconduits.

Les « Tornad'eau » ont été présents à toutes les activités. Ils ont même relevé le défi d'intégrer la ligue de cheerleading et les tournois de hockey sur glace. Au final, ce sont 46 équipes qui ont déferlé sur tout le territoire. Un travail particulier a été effectué afin de corriger les critères de certification ISO-ACTIF un peu plus faibles et tous les efforts sont récompensés avec une reconnaissance d'excellence cette année.

Sur la photo, on reconnaît le directeur Robert Chauveau et les enseignants Jimmy Deraps, Maryse Guilbault et Laurent Dinelle. ■

Succès pour Fillactive

Fillactive regroupe plus de 250 écoles à travers le Québec et le but est d'encourager les filles à bouger durant leur adolescence. La porte-parole officielle de ce défi cette année est Tessa Virtue. Le 16 mai dernier, 127 filles de 1re à la 5e secondaire ont participé au défi Fillactive au Centre de la Nature de Laval. Neuf enseignantes ainsi que deux éducatrices spécialisées ont eu le bonheur d'entraîner ces filles sur les heures du dîner depuis le mois de mars, car elles avaient la motivation de bouger entre amies. La température était idéale et le site, tout à fait splendide. Il était génial de voir leur sourire au fil d'arrivée pour recevoir leur médaille de participation. La fébrilité était très palpable et que dire de l'ambiance sur le site! Un merci spécial à la Fondation Polybel, l'organisme Arc-en Ciel et le député Simon Jolin-Barrette pour leur contribution. Bravo à toutes pour ce bel accomplissement et c'est un autre rendez-vous l'an prochain! ■

Gala de la relève entrepreneuriale du Québec

Des jeunes entrepreneurs de la région se distinguent

Le 16 mai dernier, des jeunes de l'école Ozias-Leduc ont récolté les honneurs en remportant des prix et des nominations lors du Gala de la relève entrepreneuriale du Québec, dans le cadre du programme Entreprise Étudiante de JA Québec.

L'entreprise Échos, qui fabrique des feuilles réutilisables en cire d'abeille pour la conservation d'aliments, a remporté la 1re place pour le « Produit Coup de cœur » et s'est vu décerner une bourse. La jeune entrepreneure Eve Lessard a récolté la 1re place à titre de « Meilleure vice-présidente production » et a obtenu une bourse. Quant à Vanessa Thiffeault, elle a été nommée finaliste et a reçu un certificat honorifique pour son rôle de vice-présidente ressources humaines au sein de l'entreprise. Le jury était composé de gens d'affaires provenant de plusieurs régions du Québec.

Tous les mercredis soir, depuis le mois d'octobre, des jeunes des secondaires 4 et 5 provenant d'écoles différentes se réunissaient dans les locaux de l'école secondaire Ozias-Leduc, l'un des Centres d'opérations officiels de JA Québec pour une 3e année consécutive, sous la supervision de mentors du milieu des affaires, pour apprendre à gérer les différentes opérations liées au lancement et à la gestion d'une entreprise.

Le programme Entreprise étudiante offre l'opportunité aux jeunes de créer une entreprise, de mettre en place des stratégies de vente, de gérer un budget et de créer une carte d'affaires, un site web et un vidéoclip. Les jeunes sont aussi invités à participer à des concours, des foires commerciales, des présentations en entreprise ainsi qu'à un congrès sur l'entrepreneuriat. Le but est de développer leur leadership, leur collaboration, leur capacité de travailler en équipe et leur sens de l'initiative et ainsi, de former les leaders et les entrepreneurs de demain. ■

Eve Lessard (droite) a obtenu la 1re place dans la catégorie « Meilleure vice-présidente production ». Photo gracieuseté

Les écoles veulent améliorer la transition vers le primaire

Sarah-Eve Charland | L'Oeil Régional

La Commission scolaire des Patriotes (CSP) a reçu le mandat de mettre en place un projet pilote visant à faciliter la transition vers l'école primaire. Une série d'actions sera élaborée au cours de la prochaine année scolaire.

Puisque la CSP a déjà une certaine expérience sur le plan national avec le service Ribambelle qui lui a permis d'obtenir le Prix Éducation de l'Institut d'administration publique de Québec en 2012, elle a été choisie par le ministère de l'Éducation pour porter un projet pilote en Montérégie. Ce projet vise à soutenir une première transition harmonieuse des tout-petits vers le préscolaire, peu importe leur provenance.

« Les recherches l'ont démontré, les transitions sont déterminantes d'autant plus la première transition scolaire qui sert d'assise pour toutes les suivantes », assure la porte-parole de la CSP, Marie-Michèle Blais.

La CSP souligne que des recherches ont démontré qu'une première transition scolaire dure au moins 16 mois. Les enfants et les parents se retrouvent dans une période de vulnérabilité et d'ajustement de la première rentrée en septembre jusqu'en novembre l'année suivante.

Des intervenants de la petite enfance, de la santé, du milieu communautaire et scolaire ont souligné les différents services de la CSP en conférence de presse. Photo gracieuseté

Des intervenants de la petite enfance, de la santé, du milieu communautaire et scolaire participeront au projet. Ils auront pour mandat d'élaborer une vision commune de la transition vers l'école et de développer une série d'actions concertées.

« Nous travaillons actuellement sur des stratégies afin de bonifier et de raffiner nos communications et nos collaborations interréseau et avec les familles, qui devraient être mises en place pour l'année scolaire 2019-2020. L'objectif étant d'assurer une continuité pour la famille qui passe du milieu de la petite enfance vers le milieu scolaire, et ce, dans un contexte de confiance et de bienveillance », ajoute Mme Blais.

La CSP n'a pas de budget alloué à ce projet pilote. Une ressource a été ajoutée à temps plein, depuis février 2019, qui pilote la concertation. Elle assurera aussi le soutien et l'accompagnement de l'implantation de ces actions.

Plusieurs mesures sont déjà en place, comme des visites des écoles par les milieux de garde, des événements de graduation en CPE qui symbolisent le passage vers une autre étape, une journée d'accueil des futures maternelles ou le programme Passe-Partout.

La CSP a profité d'une conférence de presse pour promouvoir cette annonce, mais aussi pour rappeler les différents services offerts sur le territoire, dont l'intégration d'élèves handicapés au camp de jour, le service de transport pour les études postsecondaires, les formations aux adultes, le service aux entreprises et à la communauté, ainsi que la francisation. ■

12 JUIN 2019

La cour de l'école Au-Fil-de-l'Eau pourrait être agrandie

Par: Sarah-Eve Charland

La Commission scolaire des Patriotes (CSP) envisage d'agrandir la cour de l'école Au-Fil-de-l'Eau à Mont-Saint-Hilaire grâce à une opportunité d'acheter un terrain.

Le propriétaire d'un bâtiment voisin à l'établissement scolaire a approché la CSP pour lui vendre son immeuble. La CSP y a vu l'opportunité d'agrandir la cour d'école et d'améliorer la circulation autour de l'école. Le tout a été discuté en séance du conseil des commissaires le 4 juin.

Pour le moment, la CSP et le propriétaire demeurent à l'étape de négociations. On ne connaît donc pas les détails touchant le prix ni concernant un échéancier.

Facebook Twitter Pinterest Plus d'options...

12 JUIN 2019

L’école au Cœur-des-Monts déborde

Par: Sarah-Eve Charland

Alors qu'elle a ouvert ses portes à l'automne 2012, l'école au Cœur-des-Monts est déjà pleine depuis deux ans. La Commission scolaire des Patriotes (CSP) devra même déplacer une cinquantaine d'élèves vers d'autres écoles à la prochaine rentrée scolaire.

En 2017-2018, les 24 locaux de l'école étaient occupés. Pour l'année en cours, la CSP a enregistré une hausse de 75 inscriptions. Elle a dû convertir en classe des locaux utilisés pour d'autres fonctions, comme les locaux de musique et d'informatique. On retrouve donc actuellement 27 locaux, tous occupés. Pour l'année prochaine, la CSP constate une augmentation de 52 élèves. Il y aura donc des transferts vers d'autres écoles primaires.

« Il faut savoir que c'est la même commission scolaire. On a un fonctionnement semblable. On s'assure que ce transfert se fasse le plus harmonieusement possible. Il y a des visites organisées dans la nouvelle école. Ça peut

être déstabilisant, mais les enfants s'adaptent rapidement. Mais effectivement, cela fait un changement dans la routine familiale quand on change d'endroit », reconnaît la présidente de la CSP, Hélène Roberge.

Une hausse constante des élèves

En 2012-2013, l'école accueillait 284 élèves, ce qui correspondait à un peu plus de la moitié de la capacité des locaux. Moins de cinq ans après l'ouverture de l'école, la CSP voit son plan de répartition devenir désuet. L'organisation explique qu'elle a fait des demandes pour la construction de cette école pendant plusieurs années avant d'avoir l'autorisation. Les plans de cette école ont été élaborés selon les données d'enfants du secteur de 2010-2011.

« Quand on l'a ouverte et qu'on a fait le plan de répartition qui s'applique encore aujourd'hui, on a tenu compte qu'il y avait des projets en construction immobilière. On n'a jamais l'assurance qu'il va y avoir des enfants, ni combien il va y en avoir, parce qu'on ne sait pas quel genre de familles va s'installer dans le secteur. Les enfants à venir, le ministère ne les a pas dans leurs données. On doit justifier nos demandes à partir d'enfants existants », mentionne la présidente.

Le relationniste du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Bryan St-Louis, reconnaît qu'il est difficile de tout prévoir lorsqu'on développe ce genre de projet.

« Les projets sont développés en fonction des prévisions d'effectif. La commission scolaire, quand elle nous présente un projet de construction d'école, nous donne des chiffres qui illustrent de quelle façon elle croit que l'école sera occupée. Ce sont des prévisions. Il y a toujours un côté qu'on ne peut pas prévoir. Parfois, ça arrive qu'un développement démographique dans un secteur excède les prévisions qui ont été faites. À ce moment-là, c'est à la commission scolaire de se réajuster », souligne-t-il.

Les projets sont choisis selon le principe « si la tendance se maintient », ajoute M. St-Louis. C'est-à-dire que le ministère projette dans l'avenir les tendances observées lors des dernières années. Pour ce faire, les prévisions prennent compte des entrées en maternelle et les taux de passage. Cette dernière donnée comprend entre autres les développements domiciliaires et les flux migratoires.

Un plan de répartition à revoir

La CSP a formé un comité qui révisera le plan de répartition pour l'année 2020-2021. Elle estime connaître une autre augmentation d'élèves ce qui l'obligera à transférer des élèves vers les autres écoles de Belœil, McMasterville et Saint-Mathieu-de-Belœil. Les écoles Saint-Mathieu, Jolivent, Le Petit-Bonheur, Le Tournesol, La Farandole et au Cœur-des-Monts seront analysées.

« Il y a de la place pour tous les élèves. Ce n'est pas inquiétant. On a l'obligation de réviser le plan de répartition pour équilibrer les écoles [en ce moment] », ajoute Mme Roberge.
Le plan de répartition devrait être prêt en février 2020, au moment des inscriptions. La période de consultation commencera le 23 septembre. Une soirée d'information se tiendra le 7 octobre. Le 28 octobre, la CSP accueillera les parents concernés à une audience publique.

Pas de demande d'agrandissement

Il n'y a donc pas de demande d'agrandissement ou de construction d'école sur la table présentement. Afin de justifier de telles demandes, la commission scolaire doit faire face à un manque d'au moins 125 places dans un rayon de 20 km.

« Tant qu'il y a de la place ailleurs, pour le ministère, il n'y aura pas d'agrandissement ou de nouvelles écoles. Comme contribuable, on peut comprendre ça. Si on construit à chaque fois une école, mais que dans deux ans elle n'est pas occupée, ça coûte cher pour rien. [...] On voit que dans le secteur ça augmente au cours des deux ou trois prochaines années. Après, ça commence à diminuer. Le ministère, avant de nous donner des sommes, doit s'assurer que le besoin tient dans le temps », poursuit Mme Roberge.

Elle ajoute que les écoles du secteur □ont encore suffisamment d'espace pour accueillir les élèves du secteur au moins jusqu'en 2023-2024. « Ces chiffres-là évoluent. Avec l'arrivée des nouvelles maisons, on réajuste. [...] Soyez assurés qu'on suit de près ces chiffres-là pour s'assurer qu'il y aura de la place pour tous les élèves. »

Facebook Twitter Pinterest Plus d'options... 187

Sarah-Eve Charland
secharland@oeilregional.com